
Compte rendu du Comité Technique de Laboratoire du 27 mars 2012

Présents : Jean-françois Briat, Alain Gojon, Baudot Hugues; Chérel Isabelle; Dumont Xavier; Fourcroy Pierre; Lambert Cécile; Lecocq Franck; Krouk Gabriel, Fèche Virginie, Afonso Henrique, Verdoucq Lionel, Ruiz Guy, Alcon Carine, Brachet Chantal, Luu Doan, Castillo Teddy.

Le prochain CTL aura lieu le **mardi 15 mai 2012 à 9h30**

Jean-François nous informe que le budget du CTL cette année sera de 5 000 euros. Le budget des réparations sera lui de 30 000 euros.

1- Electrophorèse capillaire :

Gabriel est venu nous présenter l'électrophorèse capillaire, qui permet d'effectuer la séparation de l'ADN, l'ARN ou des protéines par électrophorèse, de déterminer simultanément et automatiquement taille, qualité (contaminants) et concentration et de stocker les images de gel sous format numérique. Les utilisateurs de gel d'agarose ou polyacrylamide sont concernés.

Le but étant d'intéresser les différentes équipes par l'achat de cet appareil.

Le prix étant de 17 000 euros. L'info va être passé dans la lettre.

2- Phospho-imageur BAS-5000

Concernant cet appareil qui est en panne depuis un an, il est décidé que si une équipe est éventuellement intéressée, elle peut prendre la réparation à sa charge, sinon il sera jeté. Le labo ne souhaite pas investir dans la réparation d'un appareil qui est si peu utilisé, et ne souhaite pas non plus prendre en charge le contrat d'entretien du Storm de l'Unité DCC qui était utilisé en remplacement.

3- Atelier Milieux

Il a été décidé que les poudres utilisées pour créer les milieux d'hydroponie, allaient être récupérés par les équipes. Xavier se chargera de diviser le stock restant pour qu'il soit redistribué équitablement.

4- Bassines

Hugues demande le rachat d'un stock de bassines. Une grande quantité ayant mystérieusement disparue. Il a été demandé un devis.

4- Pipettes

Concernant les pipettes, il a été décidé de laisser aux équipes le choix de leur devis et de leur fournisseur. Le labo prend à sa charge 15 euros par pipettes, la différence étant à la charge des équipes.

4- Autoclaves

Suite à un incident avec un des autoclaves, une procédure d'identification des utilisateurs va éventuellement être mise en place.